

Les propriétaires d'une installation non rattachée à un bâtiment et destinée à entreposer ou à distribuer du gaz doivent obtenir un permis d'exploitation pour chaque endroit d'exploitation de l'installation. Pour obtenir ce permis, un certain nombre d'informations et de documents doivent être transmis à la RBQ, dont une attestation d'assurance responsabilité civile.

La police d'assurance doit être valide à la date de l'émission du permis et pour toute la durée du permis. La couverture minimale d'exploitation doit être d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre. Les dommages corporels doivent être spécifiés dans la responsabilité civile.

## Article 1 - Assureur

Nom :
La présente attestation confirme et certifie que les polices d'assurance mentionnées ci-dessous ont été émises afin de répondre aux dispositions du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 84 du Code de sécurité pour les installations mentionnées à l'article 2 ou à l'annexe A.
Néanmoins, cette attestation ne confère aucun droit à son détenteur, autres que ceux expressément consentis par les polices mentionnées ci-dessous. Les garanties couvertes par les polices d'assurance décrites sont soumises à toutes les modalités, exclusions et conditions des dites polices.

## Article 2 - Assuré

Nom :
-------

### Adresse postale de l'assuré

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation prévue à l'article 74 du Code de sécurité

(s'il y a plus d'un emplacement, voir l'annexe A)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

## Article 3 - Polices d'assurance

Type d'assurance : Responsabilité civile générale des entreprises*	
Assureur :	Numéro de police :
Dates d'entrée en vigueur (JJ-MM-AAAA) :	Dates d'échéance (JJ-MM-AAAA) :
Montant d'assurance par sinistre (en dollars CAN) :	
Montant d'assurance global général (en dollars CAN) :	
Franchise (en dollars CAN) :	

\* La protection accordée par la police d'assurance équivaut au formulaire suggéré BAC 2100 du Bureau d'assurance du Canada.

## Article 4 - Résiliation, annulation ou modification

La police d'assurance ne pourra être résiliée, annulée ou la couverture réduite (notamment quant au montant d'assurance, sa durée, les risques couverts et nombre d'installations) sans qu'un préavis de trente (30) jours ne soit donné, par courrier recommandé, à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) à l'adresse suivante :

Direction des relations avec la clientèle  
Régie du bâtiment du Québec  
545, boul. Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 2V2

## Article 5 - Déclaration et signature

### Nom et prénom du représentant autorisé de l'assureur

Nom :	Prénom :
-------	----------

### Coordonnées complètes du représentant autorisé de l'assureur

Numéro :	Rue :
----------	-------

Ville :	Code postal :
---------	---------------

Signature du représentant autorisé de l'assureur :	Date (JJ-MM-AAAA) :
--	---------------------

### Pour en savoir plus

Régie du bâtiment du Québec  
514 873-0976 ou 1 800 361-0761  
[www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca)

### Envoi du formulaire

Acheminez votre formulaire dûment rempli et signé à l'adresse ci-dessous :  
Régie du bâtiment du Québec  
545, boulevard Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 2V2  
Télec. : 514 864-2903 ou 1 866 315-0106

# Annexe A

L'assureur doit remplir et parapher cette annexe en deux exemplaires si la police d'assurance mentionnée à l'attestation ci-jointe vise plus d'une installation de gaz prévue à l'article 74 du Code de sécurité, RLRQ c. B-1.1 r. 3 (ci-après désignée : « l'installation ») pour un même assuré.

N° de police d'assurance indiqué à l'attestation :
Nom complet de l'assuré indiqué à la police dont le numéro est mentionné ci-dessus :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Adresse de l'emplacement où se trouve l'installation (obligatoire)

Numéro :	Rue :
Ville :	Code postal :

### Initiales de l'assureur

Initiales :	Date (JJ-MM-AAAA) :
-------------	---------------------